

Paysages de l'agriurbain : principes, réalités et incertitudes

Appel à textes, juillet 2018, pour la revue *Territoire en mouvement*

<https://journals.openedition.org/tem/>

Depuis une vingtaine d'années, des territoires agriurbains se sont institutionnalisés autour de la reconnaissance de l'agriculture comme bien commun : ils se caractérisent par l'émergence de scènes politiques où se rencontrent des élus locaux, des agriculteurs et des membres de la société civile afin de se mobiliser pour défendre et promouvoir une agriculture en lien avec la ville. Quelle que soit la forme que prennent ces scènes, il s'agit toujours de construire un projet de développement local, promouvant la mise en lien et la recherche de nouveaux équilibres entre l'agriculture et l'urbain, à l'échelle des territoires.

Si ces constructions ont été observées en Ile-de-France (Poulot, 2014), cette dynamique de projet n'est pas propre à la région parisienne : elle se déploie à des échelles plus ou moins larges, de la région à la métropole et aux villes moyennes, dans des contextes culturels et économiques très contrastés. Elle ne conduit pas forcément à une institutionnalisation territoriale comme en Ile-de-France, mais amène une diversité d'acteurs à travailler ensemble pour imaginer des figures et des formalisations originales répondant à l'urbanisation généralisée de nos sociétés et à une crise de l'agriculture et de l'alimentation (Donadieu, 1998).

Cet appel à textes de la revue *Territoire en Mouvement* vise à explorer la dimension paysagère de cette problématique afin de mieux cerner la notion même d'agriurbain. L'extraordinaire diversité des contextes où il se déploie s'accompagne d'un bouillonnement d'expérimentations qui interroge sur le périmètre de cette notion et son instrumentalisation dans des rapports de force classiques entre ville et agriculture, ou au contraire son inscription dans des trajectoires de transitions écologiques et de renouveau des pratiques aménagistes.

Avoir une approche par le paysage s'entend de différentes façons – mais ce numéro ne vise pas à définir le paysage, même si on peut toujours s'appuyer sur la définition, large, de la Convention européenne du paysage. C'est d'abord accorder un certain intérêt à l'aspect visuel et sensible de ce qui est produit, des dynamiques à l'œuvre, et les perceptions contradictoires qu'on leur associe (Manola, Geisler, 2012). C'est aussi, et dans une évidente continuité, s'intéresser au paysage comme organisation spatiale, agencement des relations, nécessitant une certaine « transdisciplinarité » (Fry, 2001) : ici en particulier entre des fonctions agricoles, alimentaires, sociales, résidentielles, économiques dans ces espaces métropolitains. Ces relations ne peuvent être dissociées enfin du lien affectif, vécu, tissé par les usages, des habitants à leurs espaces de vie et/ou de travail, soit le champ de l'esthétique environnementale (Berléant, 1997 ; Blanc, 2012), qui peine encore à intégrer la dimension agricole.

Ces trois niveaux, perception visuelle, organisation de l'espace, et relation affective, pourront être saisis à des degrés variables dans les textes. Ils permettent d'appréhender la dimension paysagère des projets agriurbains dans leurs différentes composantes. Si le paysage agriurbain est empreinte et matrice des processus à l'œuvre (Berque, 1984), il renvoie aussi à trois des cinq orientations théoriques du paysage que définit Jean-Marc Besse (Besse, 2010) : paysages produits par des dynamiques territoriales particulières, paysages matrices des mobilisations ou freins aux changements agricoles, et enfin paysages saisis par les professionnels de l'aménagement et de la planification face aux enjeux sociaux et écologiques.

Ce numéro de la revue *Territoire en Mouvement* invite les auteurs à tester l'hypothèse que la notion d'agriurbain est le fruit d'un souci croissant pour le cadre de vie, imbriquant esthétique et écologie, et

où le mieux manger (les critères du « meilleur » étant multiples) occupe une place centrale, le tout débouchant sur la nécessité tant pour l'agriculture que pour l'urbanisme de renouveler leurs modèles. En outre, nous faisons le pari que le croisement des projets, aux contextes et formes multiples, permet de faire émerger une lecture commune.

Privilégiant une approche paysagère et paysagiste, les propositions d'articles pourront s'inscrire dans un des trois axes de questionnement suivants :

Axe 1. Comment les dynamiques territoriales agriurbaines font évoluer les paysages agricoles, et quelles sont les actions et les acteurs de ces changements ?

Cet axe privilégie le point de vue de l'agriculture et des agriculteurs sur l'agriurbain : retour du maraichage, des vergers, éco-pastoralisme, transition agro-écologique, diversification des systèmes de grandes cultures, méthaniseurs, adaptation des exploitations en relation avec les programmes alimentaires territoriaux... Beaucoup de ces dynamiques contemporaines ne sont pas spécifiques aux espaces agricoles sous influence métropolitaine, mais notre hypothèse est que le contexte agriurbain favorise ces dynamiques, les accompagne, les catalyse.

Axe 2. Comment se développe l'intégration de questions agricoles dans la planification et l'aménagement urbain ?

Cette fois, c'est le point de vue de la ville et des citoyens qui est plus en jeu, ou celui des acteurs de la ville. Cet axe s'intéresse donc à la planification urbaine, dans ses efforts éventuels pour penser l'agriculture, mais aussi aux professionnels concepteurs qui se mobilisent autour de la notion d'agriurbain. Cet axe appelle probablement une remise en perspective historique de cette question, ou une focalisation sur des actions en cours, au moins au niveau des intentions. On peut penser notamment aux projets de lisières agriurbaines, ou aux plans de gestion des zones agricoles protégées.

Axe 3. Quel est le rôle du paysage dans les mobilisations pour ces projets agriurbains ?

Enfin, il ne faut pas négliger que dans cette recherche de nouveaux équilibres entre ville et agriculture, le paysage peut être central parce qu'il est partageable entre tous ses habitants, mais aussi qu'il peut être facteur ou support de mobilisation, parce qu'il est la partie sensible du cadre de vie. La reconnaissance de la valeur des paysages agricoles contribue-t-elle à la création d'une gouvernance commune, en particulier entre élus et agriculteurs ? ou au contraire la volonté de protection vient-elle contrarier ces projets ?

Références bibliographiques :

Berleant A., 1997, *Living in the landscape - Toward an Aesthetics of Environment*, University Press of Kansas.

Berque A., 1984, « Paysage-empreinte, paysage-matrice : éléments de problématique pour une géographie culturelle », *L'Espace géographique*, 13-1, pp. 33-34.

Besse J.-M., 2010, « Le paysage, espace sensible, espace public », *Meta : Research in Hermeneutics, Phenomenology and Practical philosophy*, vol II, 2, pp. 259- 286.

Blanc N., 2012, *Les nouvelles esthétiques urbaines*, Armand Colin.

Donadieu P., 1998, *Campagnes urbaines*, Actes Sud.

Fry G., 2001, « Multifunctional landscapes : towards transdisciplinary research », *Landscape and Urban Planning*, 57, p.159-168.

Manola, T. et Geisler, É. 2012. « Du paysage à l'ambiance : le paysage multisensoriel. Propositions théoriques pour une action urbaine sensible », in Thibaud, J.-P. et Siret D. (dir.), *Ambiances en acte(s)*, Actes du 2nd Congrès international sur les ambiances, Montréal, pp. 677-682.

Poulot M., 2014, « L'invention de l'agri-urbain en Île-de-France. Quand la ville se repense aussi autour de l'agriculture », *Géocarrefour*, 89/1-2, pp. 11-19.

Consignes aux auteurs

Les articles sont à envoyer à Sophie Bonin (s.bonin@versailles.ecole-paysage.fr) et à l'adresse temrevue@univ-lille1.fr au plus tard le 30 novembre 2018.

Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais. Un article publié dans la revue *Territoire en Mouvement* ne dépasse pas 50 000 signes (espaces compris) et est rédigé selon le respect des consignes de la note aux auteurs de la revue (<http://tem.revues.org/1379>).

Les modalités d'envoi des différents formats de fichiers doivent aussi être respectés (se conformer aux informations de la note aux auteurs : <http://tem.revues.org/1379>).

Les articles sont évalués en double aveugle.

Pour information, la revue *Territoire en Mouvement* comprend une rubrique « Pré-publication » qui propose, au fil de l'eau, des articles acceptés pour publication par le comité de rédaction, dans l'attente de leur insertion dans un numéro thématique selon la programmation de la revue et l'avancement des travaux du comité de rédaction pour finaliser la publication des numéros thématiques.

La revue *Territoire en Mouvement* est notamment indexée dans l'ESCI du WOS, SCOPUS et le DOAJ, référencée par le Hcéres pour le domaine géographie, aménagement-urbanisme et architecture.

Calendrier

Date limite pour l'envoi des articles : 30 novembre 2018.

Date de publication prévisionnelle : second semestre 2019.

Contacts

Sophie Bonin : s.bonin@versailles.ecole-paysage.fr

Monique Poulot : mpoulotmoreau@parisnanterre.fr

Xavier Guiomar : xavier.guiomar@agroparistech.fr

Responsables du numéro :

Sophie Bonin
Ecole Nationale Supérieure de Paysage, Versailles
Laboratoire LAREP
s.bonin@versailles.ecole-paysage.fr

Monique Poulot
Université Paris-Nanterre
Laboratoire CNRS-LAVUE
mpoulotmoreau@parisnanterre.fr

Xavier Guiomar
AgroParisTech
xavier.guiomar@agroparistech.fr